

RECRUTEMENT DE CANDIDAT AUX FONCTIONS DE MAGISTRAT A TITRE TEMPORAIRE
FICHE D'ENTRETIEN AVEC LES CHEFS DE COUR

COUR D'APPEL DE

Prénom et nom :

Âge :

Né(e) le :

Catégorie de recrutement :

- 1 : bac + 4 et 7 ans d'expérience juridique
- 2 : directeur des services de greffe judiciaire avec 7 ans d'exercice professionnel
- 3 : fonctionnaire de catégorie A du ministère de la justice avec 7 ans d'exercice professionnel
- 4 : professions libérales juridiques et judiciaires avec 5 ans d'expérience

Situation professionnelle actuelle :

Diplômes :

Il convient d'inviter le candidat à décrire son expérience juridique professionnelle antérieure et actuelle

○ Expérience juridique professionnelle antérieure :

○ Expérience juridique professionnelle actuelle :

Il convient d'inviter le candidat à exposer les raisons pour lesquelles il souhaite devenir magistrat exerçant à titre temporaire

Recevabilité de la candidature :

- Condition d'âge remplie : oui non

- Autres conditions requises (durée expérience, diplôme, statut) : oui non

Résumé succinct des qualités humaines et professionnelles mentionnées dans les attestations**Appréciation des éléments suivants à l'occasion de l'entretien avec le candidat**

	excellent	très bon	bon	insuffisant
Comportement général (présentation générale, clarté du propos, autorité naturelle, capacité à convaincre)				
Disponibilité et engagement (activité, retraite, sans emploi)				
Connaissances juridiques apparentes - en matière civile				
- en matière pénale				
Connaissance de l'organisation judiciaire				
Sens des responsabilités (au vu des attestations)				
Motivation, intérêt porté à la fonction				

Appréciation générale sur la candidature

- Avis très favorable Avis favorable Avis réservé Avis défavorable
 Avis très défavorable Avis d'irrecevabilité

Indiquez les préférences géographiques et incompatibilités éventuelles pour l'affectation du candidat

-du candidat (d'après le dossier de candidature) :

-des chefs de cour :

Fait à :

le :

Signature du Procureur général :

Signature du Premier président :